



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Conduite de projets territoriaux durables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de projets territoriaux durables. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028020

**HAL Id: hceres-02028020**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028020>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Conduite de projets territoriaux durables

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Conduite de projets territoriaux durables* existe depuis 2002. Elle est portée par le département Carrière sociale / Gestion urbaine et a noué des partenariats avec l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional et l'Institut de management public et de gouvernance territoriale. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'IUT d'Aix-en-Provence.

## Analyse

### Objectifs

L'objectif de la licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Conduite de projets territoriaux durables* est de former des cadres intermédiaires polyvalents dans le champ du développement territorial urbain durable. Elle est centrée sur la notion de projet. Les diplômés doivent être capables d'occuper des fonctions à l'interface entre les acteurs et de proposer un accompagnement dans la mise en place des actions tout en comprenant les enjeux et les impératifs du développement durable. Ils seront animateurs de projets et/ou de chargés d'études. La formation s'articule autour de 3 grands champs de connaissances : 1) développement territorial ; 2) procédures et conduite de projets et 3) connaissance des acteurs.

### Organisation

La formation est dispensée à l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Aix-Marseille. Elle se déroule en 3 périodes : mise à niveau ; enseignements et projets ; et stage. Le dispositif de mise à niveau permet de faire face à l'hétérogénéité des publics. La période d'enseignement et de projet intègre une journée libre d'enseignements permettant le travail collectif et le développement de réseaux professionnels via la recherche de stages ou de rencontres. Les enseignements s'organisent en deux semestres permettant l'acquisition de 60 ECTS (*European Credit Transfert System*). Le premier semestre est organisé en 2 UE (unités d'enseignement) plutôt théoriques alors que le second semestre est plus pratique et comprend le stage tuteuré et le stage pratique. Le volume total des enseignements est de 550 h, dont 100 h de projet tuteuré. Ceci n'est pas conforme à l'arrêté sur les licences professionnelles de 1999, article 7 « Le projet tutoré représente au moins un quart du volume de la formation, hors stage ». Ce volume devrait être de 125 h minimum, voire 150 h si on respecte à la lettre l'arrêté.

## Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle s'insère dans le dispositif de formation de l'Université d'Aix Marseille (AMU) dans le champ de l'aménagement du territoire. Elle vient compléter la licence professionnelle de Dignes (qui n'est pas mentionnée dans le dossier, mais est plutôt centrée sur les territoires ruraux) et les formations niveau master portés par l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, l'IEP, la Faculté de gestion, etc. Les principales formations similaires sont situées hors de la région PACA (Toulouse, Strasbourg, Lyon, Nantes, La Roche sur Yon, etc.).

La licence professionnelle montre une bonne intégration dans le tissu économique et professionnel local. Il s'agit d'une formation ancienne dans le paysage et qui a tissé un réseau dense de coopérations bien que beaucoup de ces partenariats soient informels et non régis par des conventions.

## Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est centrée sur le département Carrière sociale / Gestion urbaine avec un équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels. Elle est structurée autour de 4 enseignants (2 maîtres de conférences - MCF, en *Science économique et en Science politique*), un professeur associé - PAST (architecte) et un enseignant agrégé en *Science de gestion*. Cinq membres de l'ENTE (l'École nationale des techniciens de l'équipement) interviennent et assurent l'ensemble des enseignements colorés environnement. Dix-sept intervenants extérieurs sont mobilisés avec des statuts divers. On notera l'absence d'enseignants issus des sections 23 (*Géographie*) et 24 (*Aménagement*) dans cette formation.

La part des enseignants extérieurs a été abaissée en suivant les recommandations de la précédente évaluation. Elle est à présent inférieure à 50 %. Cependant, 188h sont assurées hors projet tuteuré par des extérieurs, soit 47 %. Ce volume ne prend en compte ni les intervenants extérieurs sur projet tuteuré, ni les enseignements dits autres » (membre de ENTE).

## Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs fluctuent sur la période entre 18 et 28 étudiants. La formation est fortement sélective sur la base du chiffre de 2015 puisque seuls 20 % des dossiers déposés sont retenus. Une majorité des étudiants relève de la formation initiale, entre 4 et 42 % relevant de la formation continue (en moyenne 5,2 étudiants/an). Ce chiffre est en forte hausse pour la période récente. Les étudiants proviennent très majoritairement de BTS et de DUT. Chaque année, 1 ou 2 étudiants ne valident pas le diplôme. Le taux de réussite est voisin de 90 %.

D'après les enquêtes nationales (2011, 2012, 2013) elles sont de 73%, 72% et 43,5%. D'après les enquêtes AMU à 6 mois, (2013, 2014, 2015), elles sont de 43% (comme l'enquête nationale à 30 mois), 85,7%, et 52,4%. Les taux de poursuites d'études sont donc variables mais importants pour une licence professionnelle.

Pour les diplômés ne poursuivant pas leurs études, 70% étaient en situation d'emploi en 2015.

## Place de la recherche

Elle est limitée comme il se doit dans le cadre d'une licence professionnelle. Cependant, la forte participation d'enseignants-chercheurs garantit la transmission de la rigueur scientifique nécessaire à la formation. Il faut toutefois noter que seuls deux enseignants-chercheurs interviennent dans le champ de leurs recherches thématiques.

Il est également fait état de la participation à des conférences sans précision sur leur statut exact, leur nombre ou leur volume horaire.

## Place de la professionnalisation

La formation assume une professionnalisation par « l'entrée projet ». Celle-ci répond aux besoins des étudiants pour entrer rapidement sur le marché de l'emploi. Le projet tuteuré est au cœur de la formation et dans l'esprit d'une licence professionnelle. Le stage de fin d'études est réalisé dans un réseau large d'institutions partenaires.

L'idée de compétences additionnelles (dont le numérique) est un autre élément de professionnalisation qui peut être mentionné.

## Place des projets et des stages

Comme cela a été indiqué à propos de l'organisation, la place du projet tuteuré est problématique en raison de son volume horaire insuffisant.

En ce qui concerne la nature des stages, il s'agit d'un stage de mission, encadré par un tuteur et un universitaire. Il ne semble pas exister d'outil de gestion spécifique du stage (livret de stage par ex.). De même, il ne semble pas y avoir de règle stricte sur le tutorat de stage (périodicité des rencontres, visite en structure, etc.).

Le stage donne lieu à un rapport soutenu devant un jury mixte.

<b>Place de l'international</b>
<p>La formation privilégie un ancrage local. Sa structure et ses objectifs ne semblent pas favoriser la mobilité internationale. La place de l'international est donc limitée à l'enseignement des langues (anglais uniquement apparemment). Une évaluation sur le développement durable est réalisée en anglais.</p> <p>Cette situation semble contradictoire avec le souhait de développer les certifications en anglais (TOIC). La position géographique de la formation pourrait inciter à développer d'autres enseignements de langues (Italien par ex.) dans le cadre du développement local transfrontalier, plus à même de favoriser la mobilité.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La formation est relativement sélective - en tout cas en 2015, puisque sur 80 dossiers seul un quart est finalement retenu. La sélection s'effectue d'abord sur dossier puis sur entretien individuel. La composition du jury de sélection n'est pas précisée.</p> <p>L'aide à la réussite est principalement concentrée sur la période d'accueil et de mise à niveau (4 semaines). Elle vise à une homogénéisation d'un public aux parcours et acquis hétérogènes.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement s'effectue uniquement en présentiel. Il est majoritairement dispensé en travaux dirigés - TD - et seule l'UE plus théorique fait l'objet d'un enseignement magistral. L'enseignement fait une large place aux compétences numériques au travers de l'utilisation d'outils de traitement d'enquêtes ou de systèmes d'information géographique (SIG). Le rôle du numérique comme support ou média pédagogique est peu développé, l'enseignant restant au centre du dispositif d'accompagnement. Il n'est pas mentionné d'incitation à l'auto-formation via le numérique.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Dans la présentation de la formation, l'évaluation des étudiants est l'objet de longs développements qui montrent l'intérêt porté par l'équipe pédagogique à ce point. Les modalités d'évaluation sont classiques et diversifiées : écrits, oraux individuels et en groupe, dossiers et rapports de stage. Les modalités sont conformes aux textes en vigueur, en particulier pour la composition et l'organisation des jurys. Les enseignants-chercheurs et les professionnels sont associés à ces évaluations.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'attention portée au suivi de l'acquisition des compétences concerne surtout l'accueil avec le cycle de 50h de mise à niveau des étudiants en début d'année.</p> <p>En cours d'année, il ne semble pas s'appuyer sur des outils de pilotage et est purement individuel. Les compétences ne sont pas évaluées et sont, d'après le dossier, parfois difficiles à relier directement aux enseignements</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi est assuré par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) au niveau de l'université. Cependant, comme l'indique le tableau sur l'insertion professionnelle, une enquête complémentaire est réalisée sans que les modalités et les moyens de cette dernière ne soient précisés.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Il existe plusieurs structures d'auto-évaluation dont le périmètre est variable, certaines associant les étudiants, d'autre non. des réunions pédagogiques ont lieu toutes les 3 semaines, des réunions avec les étudiants 3 fois par an et un conseil pédagogique » annuellement. Toutefois le périmètre de ce dernier (absence des étudiants et de membres extérieurs à l'équipe pédagogique) ne correspond pas à celui d'un conseil de perfectionnement.</p>

# Conclusion de l'évaluation

## Points forts :

- Une licence professionnelle parfaitement insérée dans son environnement socio-économique.
- Une cohérence de formation avec des poursuites d'études principalement d'étudiants de BTS et IUT.
- Une recherche d'adaptabilité et de prise en compte des évolutions des milieux professionnels.
- Un faible taux d'abandon.
- Un effort de suivi des diplômés en local.

## Points faibles :

- Un taux de poursuite d'études élevé pour une licence professionnelle.
- Un très faible taux d'insertion professionnelle à six mois.
- L'absence de liens avec d'autres composantes impliquées dans l'aménagement (enseignants des sections 23 - géographie et 24 - aménagement).
- Un projet tuteuré non conforme à l'arrêté « Licence professionnelle de 1999 ».
- Une équipe pédagogique un peu trop dispersée et émiettée.
- Une multiplication des structures d'auto-évaluation qui demanderaient à être rendues plus efficaces.

## Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Conduite de projets territoriaux durables* devrait probablement revoir son positionnement et s'interroger sur les très faible taux d'insertion de ses diplômés et la très forte poursuite d'études. On peut se demander quels sont les éléments de la professionnalisation qui manquent dans le dispositif actuel, et qui freine l'insertion.

L'absence de respect des règles de l'arrêté « Licence professionnelle de 1999 » s'agissant des conseils de perfectionnement interroge sur le pilotage de la formation. Si des évolutions sont perceptibles depuis la précédente évaluation, elles restent marginales et *a minima*.

Le resserrement de l'équipe pédagogique, la diversification des profils des enseignants-chercheurs intervenant et la réduction des heures des intervenants extérieurs en ciblant mieux les apports indispensables et ceux qui sont plus accessoires devraient permettre une évolution positive.

# Observations de l'établissement



Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Licence professionnelle

---

**N° du rapport HCERES :  
419571**

**Intitulé de la formation :  
Aménagement du territoire et urbanisme  
Conduite de projets territoriaux durables**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
<b>Organisation</b>	La nouvelle maquette de la formation (celle qui doit entrer en vigueur en septembre 2018) prévoit un volume de 150 heures pour le projet tuteuré.
<b>Equipe pédagogique</b>	Depuis l'année universitaire 2016-2017, l'équipe pédagogique de la LP CPTD comprend un maître de conférences de 24 <sup>ème</sup> section (que le Département Carrières Sociales /Gestion Urbaine a enfin pu recruter), et un maître de conférences de 23 <sup>ème</sup> section, rattaché au Département de Géographie (ALLSH). Ces enseignants-chercheurs se sont substitués à des intervenants extérieurs et enseignants de l'ENTE (conduite de projets, urbanisme et aménagement, environnement).
<b>Place des projets et des stages</b>	Il existe deux outils d'encadrement et de suivi des stages : - la note de cadrage, que les stagiaires renseignent à la fin de la première semaine du stage et qui sert d'interface avec le référent enseignant membre de l'équipe pédagogique (le tuteur) ; - le vade-mecum du stage, qui est un livret tutoriel conséquent (quinzaine de pages) destiné à guider le stagiaire tout au long de ses démarches (protocole du suivi avec le référent, méthode de travail, élaboration du rapport de stage, soutenance, etc.).
<b>Place de l'international</b>	Depuis la rentrée de septembre 2016, l'IUT a fait l'acquisition d'un abonnement à la plateforme Rosetta Stone. Les étudiants de la LP-CPTD ont un libre accès à des formations en ligne en anglais pour compléter les cours en présentiel.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Depuis la rentrée de septembre 2016, l'IUT a mis en place via Ametice une plateforme de mutualisation de cours, Transpoc. De plus, la place du numérique dans les pédagogies alternatives est centrale ; celles-ci seront accompagnées par un ingénieur pédagogique qui aidera au développement de ces outils en particulier la mobilisation d'Ametice.

## Conclusion de l'évaluation

### Points faibles

La nouvelle maquette de la formation (celle qui doit entrer en vigueur en septembre 2018) prévoit un volume de 150 heures pour le projet tuteuré. Les liens avec la filière Géographie d'Aix-Marseille Université, ainsi qu'avec l'Institut d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille (IUAR) ont été renforcés depuis 2016 (recrutement d'une MCF en 24<sup>e</sup> section, membre du LIEU, le laboratoire de l'IUAR).

Par ailleurs, le changement des modes de pilotage des projets tuteurés permettra de resserrer l'équipe pédagogique et de la recentrer dans le dispositif pédagogique : le suivi des projets tuteurés et l'enseignement de méthodologie de projet sera désormais assuré par la nouvelle MCF en aménagement.